

L'aventure Écolocrèche® à Rueil-Malmaison

Lysiane DOUINE

Coordnatrice pédagogique
Petite Enfance

Pavillon Manet, 13 boulevard
Foch, 92501 Rueil-Malmaison
cedex, France

Intégrer une démarche de labellisation Écolocrèche® offre plusieurs avantages. Outre le fait qu'elle s'inscrit dans un objectif de développement durable en intégrant de nouvelles habitudes et pratiques, elle apparaît comme un outil de management participatif fédérateur.

© 2014 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés - communication ; Écolocrèche® ; hygiène ; management participatif ; projet ; recyclage

Rueil-Malmaison, ville verte de 80 000 habitants située dans l'ouest parisien (92), compte 18 établissements d'accueil Petite Enfance, un service de protection maternelle et infantile (PMI), un relais d'assistantes parentales (RAP), deux maisons de l'enfance accueillant des enfants âgés de 2 à 6 ans ainsi qu'un service de médiation familiale.

Depuis 2001, la ville a inscrit la sensibilisation de tous les acteurs sur son territoire au développement durable dans la mise en œuvre de son agenda 21¹, et c'est ainsi que tout naturellement, le projet Écolocrèche® s'est intégré à cette dynamique.

La démarche Écolocrèche®

L'accompagnement Écolocrèche® est dispensé par l'Atelier méditerranéen de l'environnement (AME), dont le siège est situé à Marseille (13). L'AME a pour objectif d'aider les crèches à réduire leur impact néfaste sur l'environnement et à améliorer la qualité de vie. La démarche aborde aussi bien les locaux et leur entretien, l'alimentation, les déchets, ainsi que les activités destinées aux tout-petits.

La finalité de cet accompagnement est l'aboutissement à une labellisation de l'établissement.

Trois domaines d'application

L'aventure Écolocrèche® a débuté en septembre 2010 par une présentation à la Direction de la petite

enfance de la démarche par Claire Escriva, directrice de l'AME. Deux établissements de la ville se sont portés volontaires pour entrer dans ce programme qui dure trois ans.

♦ **En lien avec l'AME, trois axes de travail ont été mis en place par les directrices :**

- la présentation du projet aux équipes lors d'une journée pédagogique ;
- l'identification des actions phares à mener dans chaque crèche, telles que les activités, le tri des déchets, l'hygiène, l'entretien, le jardinage, l'économie d'énergie, par exemple ;
- la participation aux deux formations prévues dans le cadre de l'accompagnement de l'AME : "l'éducation à l'environnement en petite enfance" et "nettoyer sans polluer".

S'ajoute l'accompagnement des familles au travers de rencontres/débats, d'affichages ou de portes ouvertes afin d'inciter les parents à devenir de véritables partenaires dans cette démarche globale concernant le développement durable. Ils peuvent de ce fait devenir un relais essentiel auprès de leur enfant.

Après la première phase de présentation du projet à l'équipe et l'identification des actions à mener, l'étape d'application s'est déroulée dans trois domaines principaux.

L'hygiène

Le sujet de l'hygiène est primordial car celle-ci est un des fondements

de la santé de l'enfant et de l'adulte.

♦ **L'équipe a sélectionné trois actions "écolo" qui sont :**

- l'utilisation du liniment à base d'huile d'olive et d'eau de chaux pour les soins de sièges des enfants ;
- l'utilisation d'un désinfectant multiple usage fabriqué à partir de bicarbonate de soude, de vinaigre blanc et de l'huile essentielle de lavandin pour le nettoyage des tables de change, des toilettes, des tapis, des chaises... Un contrôle bactériologique trimestriel effectué avec le SanitestTM (permettant une évaluation de la qualité de désinfection) confirme son efficacité. Cette démarche a été approuvée et validée par le médecin référent du Conseil général ;
- la fabrication de lessive à partir de paillettes de savon de Marseille, de cristaux de soude et d'eau.

Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'observer le bienfait de ces nouveaux produits écologiques fabriqués par le personnel, qui ont trouvé leur place au sein des structures, et se sont parfaitement intégrés aux nouvelles habitudes écologiques. Ils sont moins nocifs pour les enfants et le personnel, et diminuent l'impact néfaste sur l'environnement.

Les activités pédagogiques

Le personnel utilise des matériaux de récupération (cartons, boîtes à œufs, bouteilles en plastique...). Le réflexe systématique qui consistait à commander des fournitures est

Adresse e-mail :
lysiane.douine@mairie-
rueilmalmaison.fr
(L. Douine).

L'importance de la communication

Sous l'impulsion de l'équipe, les familles sont devenues d'incontestables partenaires associés à cette démarche. En effet, nous constatons une grande participation de ces dernières lors de la récolte de matériaux recyclables ainsi qu'une réelle adhésion au programme grâce à une communication claire et régulière sur les actions mises en place. Tout au long de ce projet, il est essentiel, voire indispensable, de maintenir une bonne cohésion et communication entre les différents services municipaux, à savoir, la direction des ressources humaines et de la formation, le service du développement durable et le service des ateliers municipaux.

maintenant oublié pour succéder à la notion de recyclage (comment puis-je adapter les jeux avec les matériaux récupérés à ma disposition ?). À l'issue de la formation, les agents se sont initiés à la confection de colle, de peinture, de pâte à modeler...

L'énergie et l'eau

Une signalétique rappelle aux équipes et aux familles l'utilité d'économiser l'énergie par des gestes simples : penser à éteindre la lumière, ne pas laisser couler l'eau inutilement par exemple.

Un impact sur les équipes

Cette action Écolocrèche® a eu un impact majeur sur les équipes notamment. Le projet permet un engagement et une dynamique importante, favorisant une bonne cohésion. Il permet le développement de la créativité de tous les agents et constitue une source infinie de projets à réaliser à l'avenir. Il incite au partage entre collègues concernant la mise en place de nouvelles actions.

Ce projet donne du sens et permet une évolution de point de vue sur l'écologie car il est accessible et compréhensible par tous. Il renforce le sens donné aux pratiques ainsi qu'aux valeurs professionnelles. Avec une contribution au week-end "Développement durable" organisé par la Ville, l'action Écolocrèche® se fait connaître auprès des citoyens. Le projet favorise la participation aux rencontres nationales Écolocrèche®. Enfin, en s'appropriant le projet, l'équipe s'inscrit dans un cycle vertueux au travers d'un questionnaire régulier sur le sens donné aux nouvelles actions en lien avec les pratiques professionnelles.

Un véritable outil managérial

Il est reconnu que le management de proximité exige un investissement permanent du manager au soutien et à l'écoute du personnel de son équipe, mais aussi face à ces métiers difficiles et exigeants, autant psychiquement que physiquement (auxiliaire de puériculture, assistante petite enfance, éducatrice de jeunes enfants...). Il devient vital pour le directeur de maintenir une dynamique d'ensemble et de ne pas dévier de ses objectifs ainsi que de son projet d'établissement. Dans cette optique, le manager ne peut se permettre d'éluder les exigences des familles quant à la qualité d'accueil de leur enfant. À nouveau, la capacité d'accueillant du professionnel devient centrale et doit être constamment maintenue.

♦ **Cet outil de travail innovateur autour de l'écologie aide à insuffler du renouveau dans une équipe** et, pour cela, il paraît évident et normal de s'en saisir. Le manager associé à la mise en place du programme Écolocrèche® réunit le personnel autour d'un même projet où chaque professionnel interagit de façon majeure pour l'obtention de la labellisation, même si cela

n'est pas une fin en soi. De ce fait, l'équipe va développer ses capacités d'auto-responsabilisation et de communication dans le seul but de réussir ensemble. Ce dispositif constitue pour l'équipe un levier pour donner un sens au travail auprès de l'enfant. Il incite les professionnels à repenser le projet éducatif, pédagogique, mais aussi à se questionner sur les pratiques du quotidien.

♦ **L'aboutissement d'une action valorise le professionnel** auprès de sa hiérarchie, de ses collègues et des familles :

- il initie la notion de partage d'actions validées, devient un élément fondateur entre collègues ;
- il ouvre la possibilité d'innover, de tester ou de créer de nouveaux outils d'évaluation et de contrôle s'agissant des actions menées ;
- il favorise et révèle parfois la créativité de l'agent ;
- il permet à chaque membre de l'équipe de percevoir différemment son positionnement et son implication dans son travail ;
- il lui donne envie de poursuivre ses efforts afin d'être un véritable acteur dans la construction du projet ;
- il participe à la protection de la santé de l'agent et de l'enfant.

Conclusion

Une telle démarche écologique constitue un incontestable outil managérial et pédagogique au quotidien. Sa légitimité est d'autant plus prégnante qu'elle s'inscrit dans un mouvement collectif sociétal qui prend tout son sens auprès des agents. Ces derniers sont des citoyens responsables et conscients des enjeux écologiques. Au travers de leur investissement, ils deviennent des acteurs reconnus en participant au legs d'un bel héritage et, par conséquent, d'un avenir plus serein pour les enfants. En 2014, deux nouveaux établissements la municipalité devraient s'engager dans cette démarche. ▶

Note

¹ Adopté lors du II^e Sommet de la Terre à Rio, en 1992, l'Agenda 21 (ou Action 21) est un plan d'action pour le XXI^e siècle. Non contraignant juridiquement, il fixe un programme d'action dans des domaines très diversifiés afin de l'orienter vers un développement durable de la planète. Les collectivités locales sont les acteurs majeurs de sa mise en œuvre. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Agenda-21-et-demarches-locales-de-.html>

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.